

**BRETAGNE**

**TABLEAU  
DE BORD**

N°2018-2 - octobre 2018

LE MARCHÉ DU  
TRAVAIL DES  
PERSONNES  
HANDICAPÉES

/////  
B I L A N  
premier  
semestre

**2018**

# Sommaire

- ▶ La demande d'emploi PAGE 3
- ▶ L'insertion par les Cap emploi PAGE 6
- ▶ Le maintien par les Cap emploi PAGE 7
- ▶ La création d'activité aidée par l'Agefiph / Les contrats aidés PAGE 8
- ▶ L'alternance aidée par l'Agefiph PAGE 9
- ▶ Les données locales PAGE 10

## SYNTHÈSE

### **Près de 11% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), soit près de 28 000 personnes**

A fin juin 2018, près de 28 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 10,8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi dans la région, % variant de 9,3% en Ille-et-Vilaine à 12,2% dans les Côtes-d'Armor. Le nombre de DEBOE est en progression, particulièrement pour les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant exercé une activité réduite. Les personnes handicapées, dont le % de femmes continue de progresser (+2 points en deux ans), présentent toujours des difficultés particulières d'insertion (âge élevé, plus faible niveau de formation...) qui se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 792 jours en moyenne au niveau régional, variant de 775 jours en Ille-et-Vilaine à 809 jours dans le Finistère.

### **Une légère hausse des insertions et des maintiens dans l'emploi au 1<sup>er</sup> semestre 2018**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, les Cap emploi ont contribué à plus de 1 300 recrutements de travailleurs handicapés en CDI ou CDD de 3 mois et plus, soit une augmentation de 3% en un an, évolution variant de -3% dans le Finistère à +12% dans les Côtes-d'Armor.

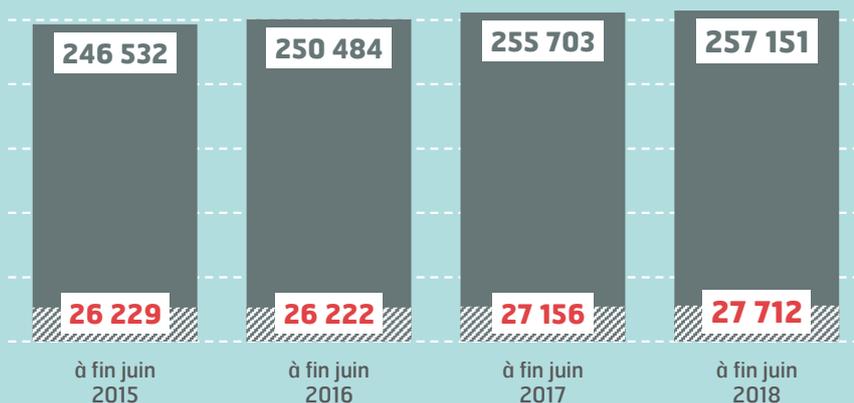
Si, la part des travailleurs handicapés au sein des contrats aidés (CUI-CAE) a continué de progresser, en revanche leur nombre a fortement baissé, impactant notamment les recrutements dans la fonction publique.

Le nombre de maintiens dans l'emploi est également en augmentation (+1% en un an), les Cap emploi ayant réalisé près de 500 maintiens au 1<sup>er</sup> semestre 2018 avec, comme pour les recrutements, un pourcentage de femmes supérieur à 50%. Dans 56% des cas, les personnes maintenues ont un niveau de formation supérieur ou égal au bac et près de 7 personnes sur 10 sont employées dans un établissement de 20 salariés ou plus.



ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI  
DANS LA RÉGION (CAT. A,B,C)

**+0,6%** évol. 2018 / 17 - **TOUT PUBLIC**  
**+2,0%** évol. 2018 / 17 - **BOE**



**10,8%**  
des  
demandeurs  
d'emploi  
sont des **BOE**

## Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

## Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi  
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi  
TP : tout public.

## EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

DE tenus de faire des actes  
positifs de recherche d'emploi

**A** sans emploi  
**19 680 BOE**

**B** ayant exercé une activité réduite  
courte au cours du mois (<=78h.)  
**3 045 BOE**

**C** ayant exercé une activité réduite  
longue au cours du mois (>78h.)  
**4 987 BOE**

DE non tenus de faire des actes  
positifs de recherche d'emploi

**D** sans emploi (en raison d'un  
stage, formation, maladie, ...)  
**1 114 BOE**

**E** en emploi (ex : bénéficiaires  
de contrats aidés ...)  
**1 670 BOE**



## CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI BOE DANS LA RÉGION

50%  
sont des  
femmes

contre 54 %  
pour le tout  
public



46%

ont 50 ans et +

contre 25 %  
pour le tout public



38%

ont un niveau  
Bac et +

55 % pour le  
tout public



13%

ont un niveau  
< au CAP

contre 9 %  
pour le tout public

faible niveau de  
qualification

(manoeuvre, OS, employé  
non qualifié)

33%

25 % pour le  
tout public

47 %  
pour le  
tout public

57%

sont chômeurs  
depuis au moins  
1 an



ancienneté moy.  
d'inscription au  
chômage

792 JOURS

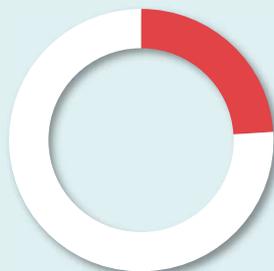
615 jours pour  
le tout public

23%

16 %  
pour le  
tout public

sont chômeurs  
depuis au moins  
3 ans

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



24%

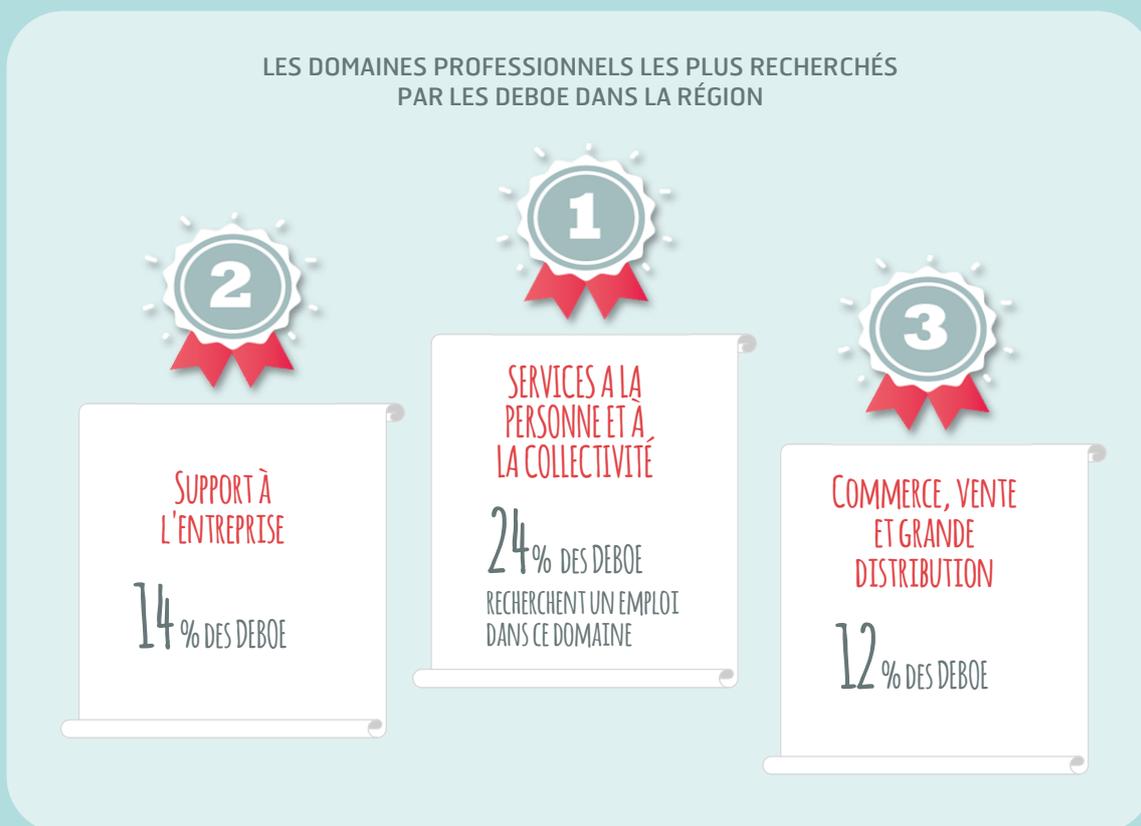
des DEBOE sont  
bénéficiaires d'une AAH

(seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

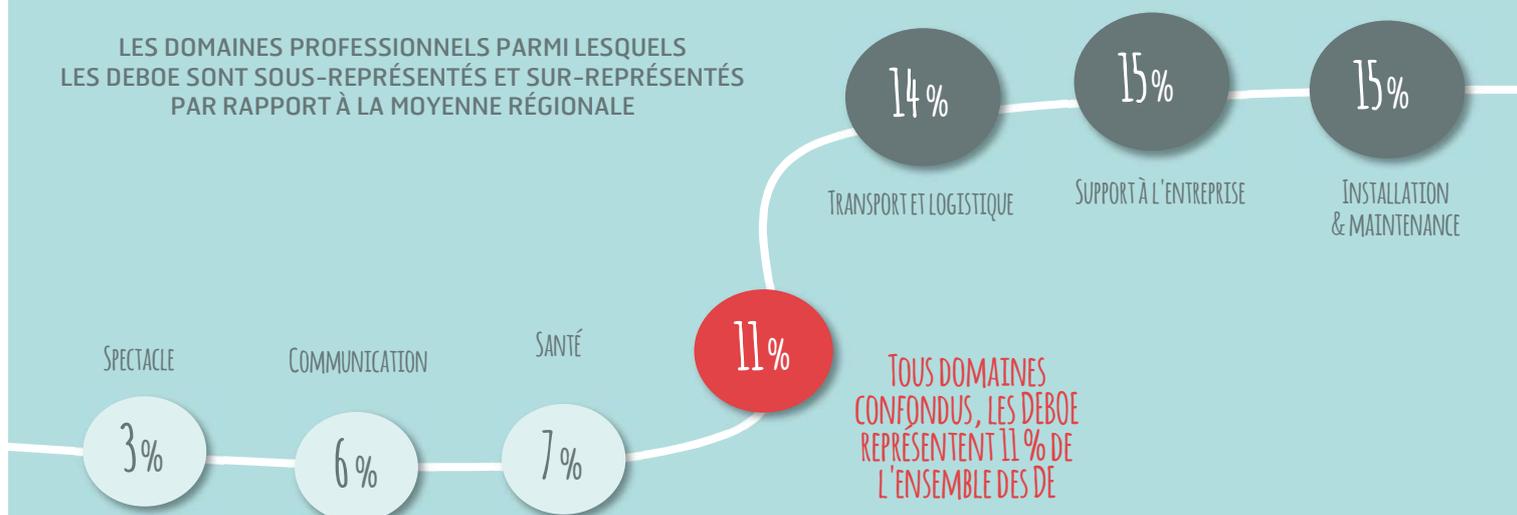
## Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

### LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES DEBOE DANS LA RÉGION

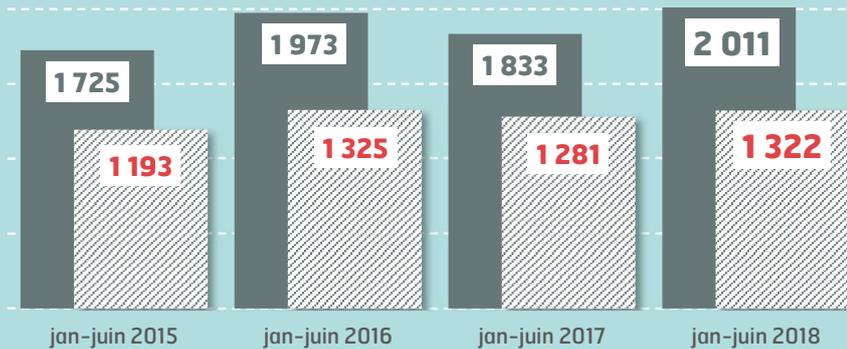


### LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SOUS-REPRÉSENTÉS ET SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



## ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DES PLACEMENTS CAP EMPLOI ET CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

**+10%** évol. 2018 / 2017 - ENSEMBLE  
**+3%** évol. 2018 / 2017 - CONVENTIONNELS



### Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHP et Pôle emploi au titre de la co-traitance. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité à fin juin 2018.

### Les placements conventionnels :

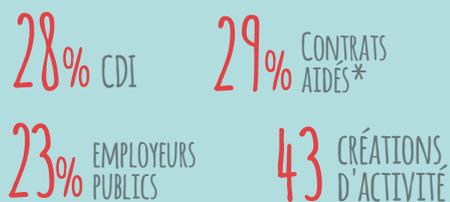
On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

**Attention :** les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

### PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

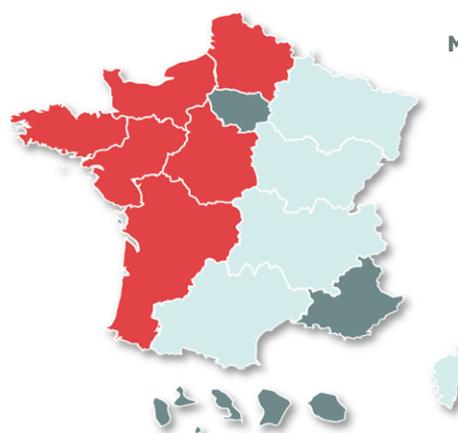


### CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

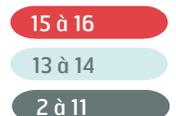


\* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

### CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE PLACEMENTS CONVENTIONNELS POUR 100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Moyenne France entière : 13  
Moyenne régionale : 16

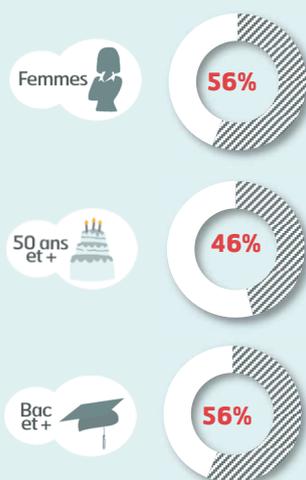


## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

**+1%** évol. 2018 / 17



### PROFIL DES PERSONNES MAINTENUES DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



### ... ET DES ENTREPRISES\*



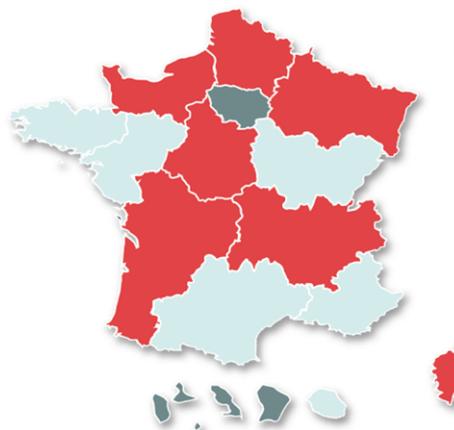
TAUX de MAINTIEN dans l'EMPLOI **94%**

**Définition** : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

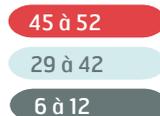
\* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé

\*\* Actifs en emploi : source Insee 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

### CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE MAINTIENS CAP EMPLOI POUR 100 000 ACTIFS EN EMPLOI \*\*

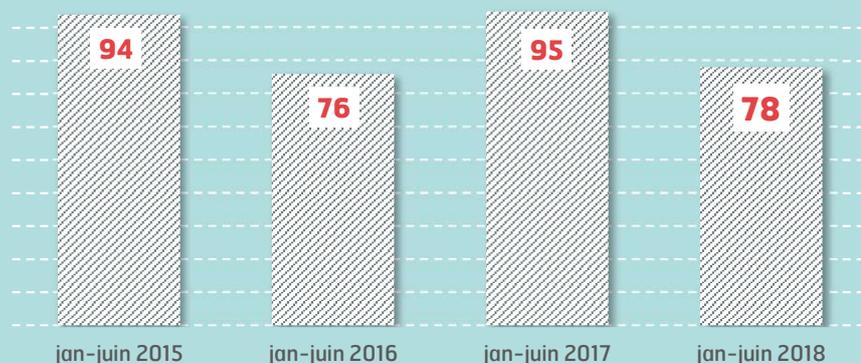


Moyenne France entière : 36  
Moyenne régionale : 39



## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

**-18%** évol. 2018 / 17

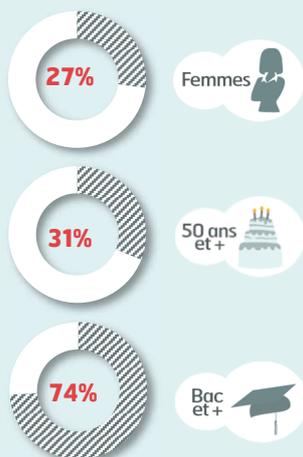


**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

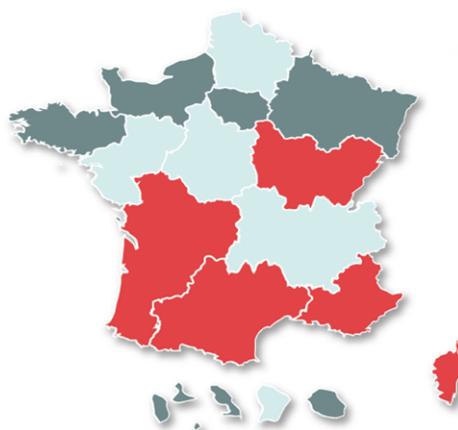
**Qui peut en bénéficier ?**  
Toute personne handicapée.

**Quel montant ?**  
L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

## CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



## CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ (aidées financièrement par l'Agefiph) POUR 10 000 DEBOE\*



Moyenne France entière : 36  
Moyenne régionale : 28

43 à 217

31 à 38

4 à 28

\* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

# Les contrats aidés

1<sup>er</sup> semestre 2018 - Dares

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.



PART DES BOE  
DANS LES CUI-CAE : 28,9%

(N-1: 19,0%)

= 438 CUI-CAE BOE

## ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION BOE DANS LA RÉGION

**+88%** évol. 2018 / 17 - **APPRENTISSAGE**  
**+17%** évol. 2018 / 17 - **PROFESSIONNALISATION**



### Apprentissage

**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

#### Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

#### Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

### Professionalisation

**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionalisation.

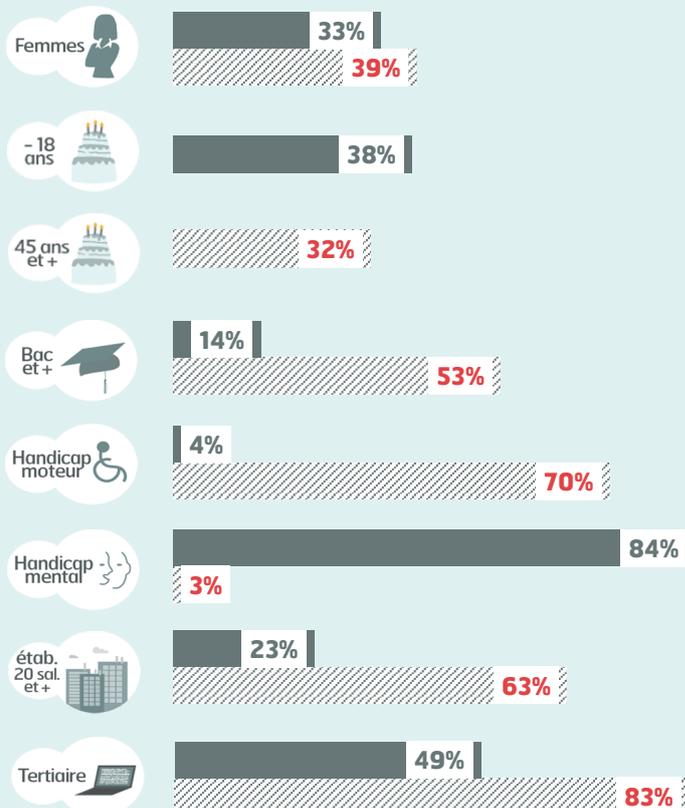
#### Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

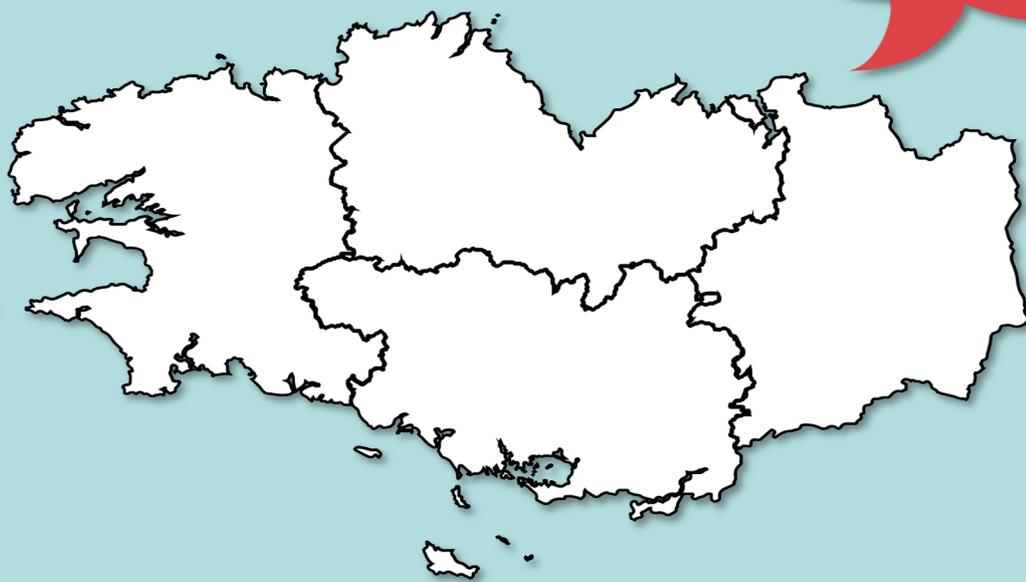
#### Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

## CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION DANS LA RÉGION



DONNÉES  
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
<b>NATIONAL</b>	<b>513 450</b>	<b>+3,5%</b>	<b>5 764 446</b>	<b>+1,2%</b>	<b>8,9%</b>	<b>117 450</b>	<b>23%</b>
<b>REGION</b>	<b>27 712</b>	<b>+2,0%</b>	<b>257 151</b>	<b>+0,6%</b>	<b>10,8%</b>	<b>6 751</b>	<b>24%</b>
22-Côtes-d'Armor	5 703	+0,4%	46 897	-0,1%	12,2%	884	16%
29-Finistère	7 810	+2,5%	70 997	+0,6%	11,0%	1 993	26%
35-Ille-et-Vilaine	7 385	+1,7%	79 677	+1,2%	9,3%	2 494	34%
56-Morbihan	6 814	+3,2%	59 580	+0,2%	11,4%	1 380	20%

\* Lecture : au niveau national, 117 450 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 23% de l'ensemble des DEBOE.

### Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

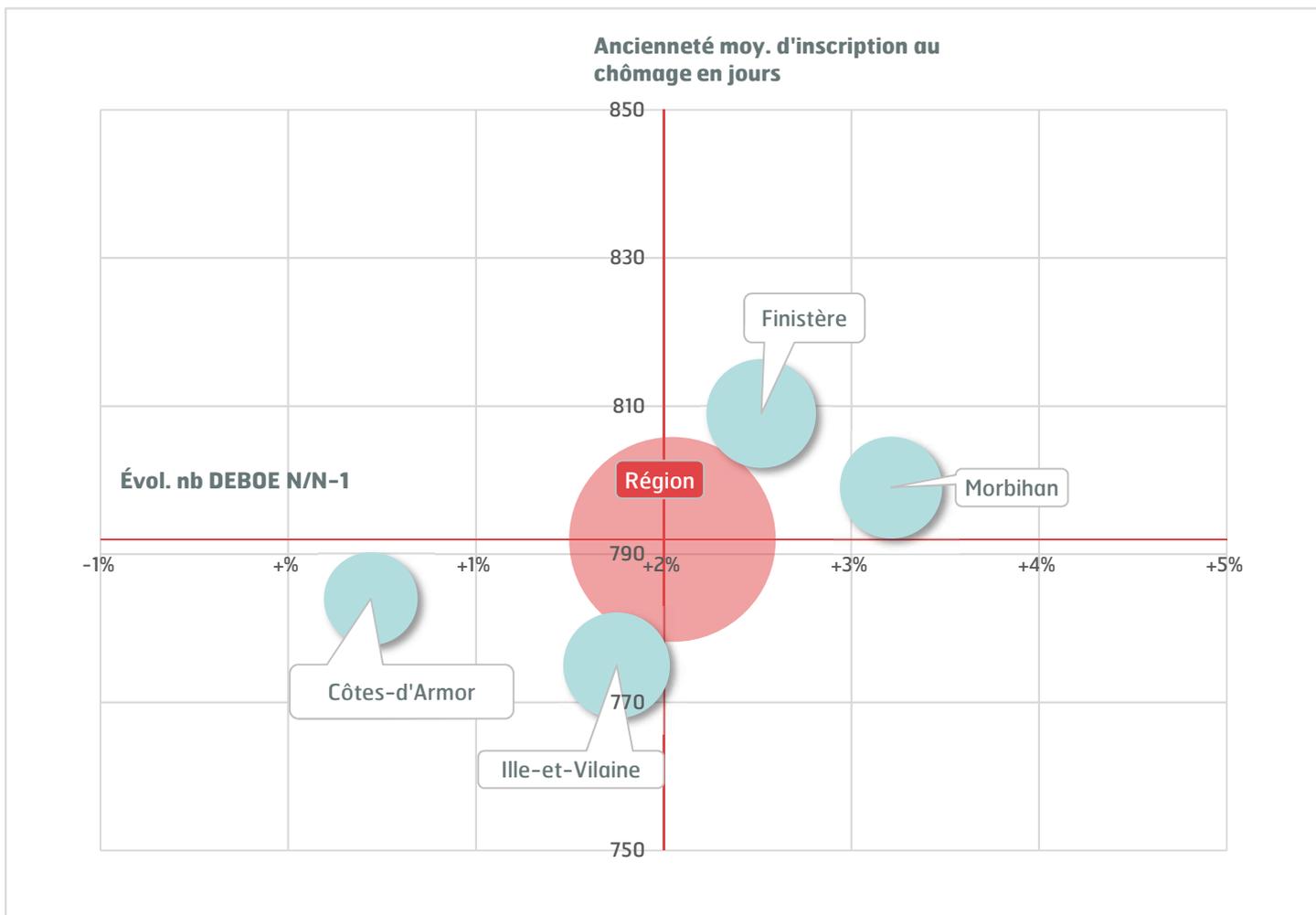
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
<b>NATIONAL</b>	<b>824</b>	<b>+17</b>	<b>639</b>	<b>+25</b>	<b>+185</b>
<b>REGION</b>	<b>792</b>	<b>+0</b>	<b>615</b>	<b>+19</b>	<b>+177</b>
22-Côtes-d'Armor	784	-2	638	+21	+146
29-Finistère	809	-16	626	+16	+183
35-Ille-et-Vilaine	775	+19	592	+17	+183
56-Morbihan	799	-1	613	+22	+186

\* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 824 jours, soit 185 jours de + que pour le TP.

### Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1. Serv. à la personne et à la collectivité		2. Support à l'entreprise		3. Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
<b>NATIONAL</b>	<b>127 798</b>	<b>25%</b>	<b>78 935</b>	<b>15%</b>	<b>58 612</b>	<b>11%</b>
<b>REGION</b>	<b>6 785</b>	<b>24%</b>	<b>3 824</b>	<b>14%</b>	<b>3 249</b>	<b>12%</b>
22-Côtes-d'Armor	1 346	24%	748	13%	690	12%
29-Finistère	2 036	26%	1 050	13%	889	11%
35-Ille-et-Vilaine	1 817	25%	1 148	16%	752	10%
56-Morbihan	1 586	23%	878	13%	918	13%

\* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 127 798 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



**Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage**

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
<b>NATIONAL</b>	<b>34 131</b>	<b>-1%</b>	<b>50%</b>	<b>36%</b>	<b>36%</b>	<b>36%</b>
<b>REGION</b>	<b>2 011</b>	<b>+10%</b>	<b>52%</b>	<b>32%</b>	<b>43%</b>	<b>35%</b>
CE 22-Côtes d'Armor	497	+27%	50%	30%	39%	33%
CE 29-Finistère	494	+3%	50%	30%	44%	40%
CE 35-Ille-et-Vilaine	581	+7%	57%	34%	47%	42%
CE 56-Morbihan	439	+4%	48%	34%	38%	23%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
<b>NATIONAL</b>	<b>24 139</b>	<b>-8%</b>	<b>722</b>	<b>29%</b>	<b>21%</b>	<b>30%</b>
<b>REGION</b>	<b>1 322</b>	<b>+3%</b>	<b>43</b>	<b>28%</b>	<b>23%</b>	<b>29%</b>
CE 22-Côtes d'Armor	251	+12%	7	26%	27%	45%
CE 29-Finistère	384	-3%	13	28%	25%	28%
CE 35-Ille-et-Vilaine	370	+5%	3	29%	19%	22%
CE 56-Morbihan	317	+2%	20	27%	22%	23%

\* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

\*\* Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
<b>NATIONAL</b>	<b>9 038</b>	<b>-15%</b>	<b>7%</b>	<b>92%</b>	<b>36</b>
<b>REGION</b>	<b>481</b>	<b>+1%</b>	<b>5%</b>	<b>94%</b>	<b>39</b>
CE 22-Côtes d'Armor	139	+28%	1%	93%	71
CE 29-Finistère	121	-19%	6%	99%	37
CE 35-Ille-et-Vilaine	141	+14%	8%	94%	32
CE 56-Morbihan	80	-15%	6%	87%	32

\* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

\*\* Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
<b>NATIONAL</b>	<b>51%</b>	<b>48%</b>	<b>48%</b>	<b>69%</b>	<b>23%</b>	<b>7%</b>
<b>REGION</b>	<b>56%</b>	<b>46%</b>	<b>56%</b>	<b>69%</b>	<b>24%</b>	<b>8%</b>
CE 22-Côtes d'Armor	56%	48%	47%	71%	29%	6%
CE 29-Finistère	60%	47%	69%	69%	16%	9%
CE 35-Ille-et-Vilaine	52%	41%	59%	67%	23%	8%
CE 56-Morbihan	59%	47%	46%	73%	29%	9%

\* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
<b>NATIONAL</b>	<b>1 862</b>	<b>+6%</b>	<b>36</b>	<b>36%</b>	<b>32%</b>	<b>54%</b>
<b>REGION</b>	<b>78</b>	<b>-18%</b>	<b>28</b>	<b>27%</b>	<b>31%</b>	<b>74%</b>
22-Côtes-d'Armor	17	=	30	18%	29%	63%
29-Finistère	29	-29%	37	31%	34%	85%
35-Ille-et-Vilaine	13	-35%	18	15%	31%	77%
56-Morbihan	19	+12%	28	37%	26%	67%

\* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

# L'alternance aidée par l'Agefiph

1<sup>er</sup> semestre 2018 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
<b>NATIONAL</b>	<b>882</b>	<b>1 187</b>
<b>REGION</b>	<b>60</b>	<b>41</b>
22-Côtes-d'Armor	8	9
29-Finistère	20	13
35-Ille-et-Vilaine	11	12
56-Morbihan	21	7

